

## La Rosalie des Alpes *Rosalia alpina* (L., 1758)

Code Natura 2000 : 1087 \*

### Espèce prioritaire

Insectes, Coléoptères, Cérambycidaés

### Statuts de protection et de conservation

Directive « Habitats-Faune-Flore » : annexes II (espèce prioritaire) et IV

Convention de Berne : annexe II

Protection nationale

Liste rouge nationale : vulnérable

Espèce déterminante ZNIEFF en Poitou-Charentes

### Description de l'espèce

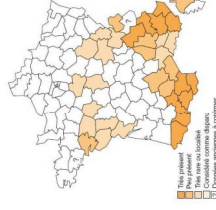
La taille des adultes varie de 15 à 38 mm.

- Corps : il est couvert d'un duvet bleu cendré. On observe généralement trois taches noires veloutées sur les élytres.
- Antennes : elles dépassent de trois ou quatre articles l'extrémité de l'abdomen chez le mâle (deux à trois articles chez la femelle). Les deux premiers articles des antennes sont noirs. Les articles suivants sont bleu-cendré avec l'apex noir.



### Répartition en France et en Europe

*Rosalia alpina* est une espèce avec une répartition correspondant à l'ouest-paléarctique et qui s'étend de l'Espagne en Asie mineure. En France, cette espèce est présente surtout dans les Alpes, le Massif central et les Pyrénées. Les populations de plaine sont principalement observées dans l'ouest de la France.



### Biologie et Ecologie

#### Habitats :

En plaine, l'espèce se rencontre principalement sur des Saules ou des Frênes âgés, aussi bien sur des arbres isolés que dans des allées arborées ou des ripisylves.

#### Activité :

Les adultes de *Rosalia alpina* ont une activité diurne. On les observe le plus fréquemment sur le bois mort et sur le bois fraîchement abattu. Les observations sur fleurs sont rares.

#### Régime alimentaire :

Les larves de *Rosalia alpina* sont xylophages et se nourrissent de bois mort. Pour les populations de plaine, des observations ont été réalisées principalement sur Saules (*Salix spp.*) et Frênes (*Fraxinus spp.*). Sur les sites, les arbres sont souvent très âgés et taillés en têtard. Dans la littérature, les essences suivantes sont aussi citées : Noyer (*Juglans spp.*), Châtaignier (*Castanea sativa*), Orme (*Ulmus spp.*), Charme (*Carpinus betulus*), Tilleul (*Tilia spp.*), Auline (*Alnus spp.*), Chêne (*Quercus spp.*) et Aubépine (*Crataegus spp.*). Les adultes ont été observés aspirant la sève s'écoulant des plaies des arbres.

#### Cycle de développement :

La durée du cycle de développement de cette espèce est de deux à trois ans.

- OEufs : ils sont déposés dans les anfractuosités et dans les blessures des arbres.
- Larves : leur biologie est peu connue.
- Nymphes : à la fin du dernier stade, la larve construit une loge nymphale de forme incurvée, située près de la surface du tronc.
- Adultes : la période de vol des adultes est de juillet à août.

### Evolution et état des populations

L'espèce a régressé en Europe dans la partie nord de son aire de répartition. En Allemagne du sud, les effectifs semblent en augmentation à la suite d'aménagements de la gestion sylvicole. En France, les populations semblent stables depuis le début du siècle sauf dans les Vosges, où l'espèce semble avoir disparu. Dans les Alpes, le sud du Massif central et les Pyrénées l'espèce est commune, voire très commune par place.

### **Localisation et caractéristiques de l'habitat d'espèce sur la zone d'étude**

Une observation en 2009 sur le site du CREN (marais de Saint-Augustin, commune d'Etaules).  
L'espèce est intimement liée aux boisements humides du site, notamment ceux comportant de vieux frênes et saules.

### **Menaces générales**

- Elimination des boisements humides
- Arrachage de vieilles haies et arbres isolés

### **Mesures de gestion conservatoire**

Les principales mesures de conservation de la Rosalie des Alpes passent par :

- Le maintien de vieux arbres ;
- Le maintien de vieilles haies et arbres isolés ;
- Le maintien des boisements humides ;
- La mise en place d'îlots de vieillissement / sénescence.